

Assurance-chômage : le Comité de suivi de la réforme de l'intermittence en appelle à Manuel Valls

Paris - Publié le jeudi 24 juillet 2014 à 17 h 52 - Actualité n° 23025

Le Comité de suivi de la réforme de l'intermittence « demande au Premier ministre de veiller à la bonne mise en œuvre de [ses] engagements en mettant en place au plus tôt un calendrier de renégociation », à l'issue de la quatrième réunion de la concertation lancée par Manuel Valls le 19/06/2014 pour permettre une refondation du régime, tenue le 24/07/2014.

« Nous constatons que les organisations signataires de l'accord Unédic du 22/03/2014 refusent à ce jour toute réouverture de négociations sur la base des éléments qui seront discutés dans la suite des travaux de la mission de concertation, bien que la lettre de mission du Premier ministre parle d'une "refondation", d'un "cadre stabilisé et sécurisé pour les intermittents du spectacle", d'une "solution durable, originale et équilibrée", réclamant des "propositions finales au plus tard au mois de décembre 2014" », souligne le comité qui indique que « les parlementaires du Comité de suivi sauront prendre leurs responsabilités si la concertation ne débouchait pas sur la négociation d'un avenant à la convention d'assurance-chômage. »

« Le Comité de suivi agira, comme depuis plus de dix ans, en force de proposition responsable à la recherche d'un système juste, équitable et pérenne d'indemnisation des artistes et techniciens du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel », conclut-il.

Le contenu des quatre tables rondes de la concertation du 10 au 24/07/2014

Les réunions du 10/07/2014 :

- « Les deux premières réunions de cette concertation ont porté sur la précarité des parcours professionnels et les logiques d'optimisation, permettant de pointer des chantiers structurants pour l'emploi dans le secteur et les dérives de Pôle Emploi et du GUSO (guichet unique du spectacle occasionnel) dont les décisions ne sont souvent pas dans l'esprit de la loi. Des groupes de travail seront réunis à partir de septembre afin de régler ces problèmes. »

La réunion du 17/07/2014 :

- « La troisième table ronde a porté sur l'architecture du dispositif d'assurance chômage des intermittents, permettant de faire entendre les propositions du Comité de suivi, de les défendre (...) et de prévoir leur contre-expertise chiffrée à partir d'un accès direct à toutes les données brutes des caisses sociales.
- Ce modèle alternatif a été au cœur des discussions, tant à travers la plateforme défendue en commun que par les propositions précises portées par nos organisations présentes (CGT-spectacle, CIP, Syndeac, Ufisc). »

La réunion du 24/07/2014 :

- « La quatrième réunion a porté sur la gouvernance de l'Unédic : le modèle actuel de négociations et de représentativité a été remis en cause.
- Il a aussi été question du maintien des annexes 8 et 10 au sein de la solidarité interprofessionnelle : le Comité de suivi réaffirme qu'aucune amorce de caisse autonome ne saurait voir le jour sans remettre en cause le principe même de la solidarité interprofessionnelle et des annexes spécifiques qui y sont liées.
- Nous distinguons deux nécessités bien différentes : d'une part que l'assurance chômage assure des droits sociaux décents pour tous et en particulier aux travailleurs à emplois discontinus, d'autre part que l'État et les collectivités territoriales maintiennent leurs engagements et développent le financement de la création et de l'emploi dans le secteur culturel. »

Compte-rendu des réunions de concertation de juillet 2014 dressé par le Comité de suivi de la réforme de l'intermittence.

- Assurance-chômage : le Comité de suivi de la réforme de l'intermittence en appelle à Manuel Valls1/3

Parlementaires membres permanents du Comité de suivi

- Danielle Auroi (députée écologiste)
- Fanélie Carrey-Comte (députée socialiste)
- André Chassaigne (député communiste)
- Karima Delli (députée européenne écologiste)
- André Gattolin (sénateur écologiste)
- Laurent Grandguillaume (député socialiste)
- Pierre Laurent (sénateur communiste)
- Noël Mamère (député écologiste).

Fabien André

Contact presse

Syndeac

06 03 45 74 03

f.andre@syndeac.org